



Négociation pour la mise en place d'une équipe de suppléance de Week-end au service maintenance

Résultat des négociations :

La Direction souhaite mettre une équipe de suppléance qui travaillerait 24 h / semaine les samedi et dimanche en horaire journée.

Ceci représenterait 104 h de travail / mois (payé 151 h comme les autres salariés)

- 1 ligne salaire (*correspondant au temps partiel*)
- 1 ligne compensation Week-end (*complément de salaire pour toucher comme un temps plein*)
- La prime de Participation sera payée complète (basée sur le salaire brut)

Les syndicats ont avancé leurs propositions et des avancées ont été obtenues :

- 13^{ème} mois complet
- Prime d'ancienneté complète
- La pause payée comme les autres salariés
- Un délai de prévenance de 7 jours si un salarié de Week-end doit retourner travailler dans l'équipe normale "Techniciens semaine"
- Possibilité de retourner sur leur poste initial

Points sur lesquels nous n'avons pas pu avancer :

- La Prime d'intéressement sera payée sur la base du temps partiel (L'accord est écrit ainsi)
- Refus de faire travailler les salariés maintenance en horaires de nuit les samedis où la découpe poulet et l'abattoir travaillent.

Le seul vrai point de blocage reste donc les horaires de nuit.

Les salariés veulent travailler de nuit pour leurs conditions de travail, la direction a catégoriquement refusé !

Les salariés concernés ont été contactés pendant la réunion de négociation : ils ne sont pas d'accord.

Conséquence, Lorsque nous nous sommes quittés ce 23 avril 2025 à la fin de la réunion aucune Organisation Syndicale n'a signé cet accord.

😬 La Direction a quand même proposé aux Organisations Syndicales de passer demain au bureau RH pour celles qui voudraient signer malgré tout. 😬

La direction compterait-elle sur quelques complicités syndicales pour signer dans le dos des salariés et de la CGT ? 😬 Nooonnn Elle n'est pas comme ça !

En tous cas, les salariés eux ne sont pas d'accord ! Signer serait les trahir !